

Compte rendu du Conseil d'Ecole  
de LANGEAIS H. Pellet Elémentaire  
tenu le jeudi 25 février 2016

## I. PRESENTS

**1. Les enseignants** : Mmes BRAYER, CREPIN, FRANCO, GUIGNARD, HERVIEU, LARRAMENDY, LEGOY, LOYEAU, MALO, MM DELOUP, DEBERGE et CLEMENT

**2. Réseau d'aides**

**3. Les représentants de la municipalité**

Adjoint à la Culture, l'Education et la Jeunesse : M. PIRES excusé

Conseillère déléguée aux Affaires scolaires : Mme MASFRAND

**4. Les représentants des parents d'élèves**

**CMEL** : Mme RAVARY, Mme RIBES-RUESCAS, Mme FONTAINE, Mme CORNIAUX, Mme BERREFAS, M. CHANTELOU, Mme ROBIN, M. PATRICE

**PNE** : Mme LEVESQUE, Mme COUTANT, Mme CARDOSO, Mme VERON-JOSE

**5. D.D.E.N.** : Mme BOILEAU

excusée

**6. I.E.N.** : Mme BARRAUD

excusée

**Personnes invitées à titre technique :**

7. Mairie Administration générale : Mme LE FORBAN

8. Centre social : Mme MARTEAU

## II. SUJETS ABORDES

### 1. Carte scolaire

Effectifs constatés au 25 février 2016 :

CP : 63 ; CE1 : 69 ; CE2 : 58 ; CM1 : 60 ; CM2 : 55 ; CLIS : 12

TOTAL hors CLIS : 305

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2016

CP : 56 ; CE1 : 63 ; CE2 : 69 ; CM1 : 58 ; CM2 : 60 ; CLIS : 12

TOTAL hors CLIS : 306

Moyenne hors CLIS : 25,5 élève par classe.

Effectifs stables.

Les inscriptions en C.P. des élèves venant de l'école maternelle de Langeais auront lieu les lundis 9 et 23 mai de 16 h 40 à 18 h 30, et les mardis 10 et 17 mai de 15 h 40 à 18 h 00. Un courrier sera distribué aux familles de l'école maternelle.

Concernant les demandes de dérogation pour les élèves résidant hors commune, les enseignants demandent que celles concernant des élèves avec suivi au CMPP soient refusées par la mairie. L'école organise déjà de très nombreuses réunions d'Equipes Educatives (85 déjà programmées pour cette année, concernant environ 50 élèves, soit 17% des effectifs) et certains élèves présentent des troubles du comportement et de la conduite difficiles à gérer dans les classes. Les enseignants sont aidés par 6 AESH (dont une pour la CLIS) avec des contrats de 20 heures.

### 2. Budgets mairie pour l'école

Suite à la réunion du 1er février en mairie :

Fournitures scolaires : 12500 €

RASED : 1500 €

Subvention coopérative de l'école : 7800 € (600 €/classe)

Subventions classes de découvertes : 4500 € (750 € X 6 classes)

Investissement :

achat vidéoprojecteur pour nouvelle classe 1340 €

achat cisaille, 254 €  
achat abri métallique, 2000 €  
achat d'un ordinateur pour le RASED  
téléphone spécial pour le directeur dédié aux situations d'urgence, avec ligne restreinte réservée à la mairie, l'inspection et la gendarmerie (un devis est en cours).

Concernant l'ENT (20 € d'abonnement par classe), les enseignants ont décidé d'attendre que l'outil s'améliore (animation pédagogique de novembre), l'ENT ne permettant pas de remplir les livrets scolaires.

### **3. Bilan financier de la coopérative scolaire**

**Situation au 12 novembre 2015 (dernier Conseil d'Ecole) : solde créditeur à 785,02 € (relevé du 30/10/2015)**

Recettes	
Don CMEL	300,00 €
<u>Dépenses</u>	
Répartition du don CMEL entre les 6 classes organisant des classes de découvertes	300,00 €

**Situation au 25 février 2016 : le solde créditeur à 785,02 € (relevé du 29/01/2016)**

<u>Prochaine recettes</u>	
Don PNE	250,00 €
<u>Prochains débits</u>	
Répartition du don PNE entre les 7 classes n'organisant pas de classes de découvertes	252,00 €
Prochain solde attendu	783,02 €

### **4. Santé et sécurité**

#### Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Un exercice a été réalisé le 10 décembre 2015 suite aux attentats de Paris, en présence de Mme MASFRAND, conseillère municipale, un représentant de chaque liste de parents d'élèves, Mme BOILEAU D.D.E.N. et Mme POUPINEAU des services municipaux.

Le problème le plus important, déjà signalé lors des précédents exercices, reste les moyens pour alerter le directeur (et la directrice de la maternelle) quand celui-ci est dans sa classe, ce qui était le cas le 10 décembre.

Le directeur est très sceptique quant aux conditions de sécurité et d'accès à l'école. Il n'y a pas de secrétaire, pas de gardien, donc peu de contrôle aux entrées durant les heures de classe. Le plan Vigipirate est pourtant toujours d'actualité.

La clôture actuelle n'empêcherait évidemment pas une personne malveillante (terroriste ou non) de pénétrer dans l'enceinte de l'école mais il semble difficile de « bunkeriser » l'école. Il ne faut pas tomber non plus dans la psychose. Cependant, il est vrai que beaucoup de personnes vont et viennent (entrées et sorties des élèves bénéficiant de soins à l'extérieur, personnel communal, animateurs du centre de loisirs), et qu'il n'y a pas de contrôle aux entrées (sauf au moment des services des enseignants (soit 10 min avant le début des cours)).

Le directeur ne peut que rappeler à chacun d'être vigilant et de veiller à fermer les portails, et aux parents d'éviter les attroupements et de s'attarder au portail, particulièrement le matin à la dépose des élèves.

D'autre part, aucune présence des forces de l'ordre n'a été aperçue aux abords de l'école.

Il serait utile (puisque cette situation est amenée à durer) d'engager une vraie réflexion en présence de personnes expertes et des gendarmes qui donneraient leur avis sur les mesures concrètes à prendre des écoles de Langeais (protection des issues, mise à l'abri des personnes).

L'installation de panneaux signalétiques indiquant l'accès des écoles aux secours (à l'entrée de l'impasse Addi Bâ) paraît nécessaire.

Il est rappelé qu'il est interdit aux parents de venir chercher leur enfant au portail du bas, la remise des élèves aux familles s'effectue en haut.

Question des parents autour Jeu du Foulard.

Les faits se sont déroulés avant les vacances de février. En fait, il ne s'agit pas du jeu du foulard mais du « jeu de la magie », consistant à faire un faux noeud autour du cou avec une écharpe. Une information a été faite auprès des élèves par le centre social et dans les classes. Les faits ne semblent pas s'être reproduits depuis la reprise des cours.

D'autre part, il semble également que certains élèves s'amuse à avaler des gommes.

Les enseignants restent cependant vigilants.

## **5. Sorties et projets de classes : activités sportives et culturelles des classes**

Les enseignants remercient les parents qui donnent de leur temps pour accompagner les élèves et rendre les sorties possibles.

Rappel des sorties et activités réalisées depuis le précédent Conseil d'Ecole :

Sortie au Grand-Pressigny : 14 décembre (classes de Mmes LARRAMENDY et BRAYER)

Sortie au Grand-Pressigny : 21 janvier (classe de Mme GUIGNARD)

Ecole et Cinéma séance 2 : 11 et 12 janvier (toutes les classes)

Spectacle de jazz à l'Espace Anglade : 28 janvier (toutes les classes sauf celle de Mme CREPIN et celles de CM1 et CM2 qui doivent financer les classes de découvertes)

Sorties et activités prévues :

Sortie à Luynes : 7 mars (classes de Mme CREPIN et M. DELOUP)

Séance d'agrément pour les parents désirant accompagner les sorties vélos de fin d'année : mardi 22 mars à 18 h 30 à l'école en présence de Mme BERLUREAU conseillère pédagogique EPS (classes de Mmes MALO et FRANCO, MM CAMONI et CLEMENT)

Classes de découvertes à Angers (49) du 2 au 4 mai (classes C.M.1 de M. CLEMENT et LOYEAU)

Classes de découvertes à Saint-Pardoux (87) du 24 au 27 mai (classes C.M.2 de Mmes MALO et FRANCO)

Classes de découvertes en Angleterre du 23 au 27 mai (classe de M. CAMONI)

Classes de découvertes à Batz-sur-Mer (44) du 31 mai au 3 juin (classe de Mme LEGOY)

Les enseignants remercient la municipalité pour les subventions accordées et les parents qui se sont investis dans les différentes actions menées pour recueillir des fonds.

Les budgets sont quasiment bouclés mais les enseignants ont rencontré des difficultés cette année pour financer ces projets. Beaucoup d'actions ont été organisées mais qui ont peu réussi car parents très sollicités. Pour information, la participation des familles s'élève à 90 € pour les classes de CM1 (coût total/enfant : 183 €) et 145 € pour les classes de CM2 (coût total/enfant : 205 €)

Solution pour l'an prochain ? Diminuer le nombre de classes de découvertes (dommage), augmenter participation des familles (difficile)

20 juin : sortie à Blois (classes de Mme CREPIN et M. DELOUP)

23 juin : rencontre inter-écoles rugby (classes de cycle 3)

30 juin : sortie vélo en forêt de Chinon (classes de MM. CLEMENT et CAMONI, Mmes FRANCO et MALO) si le nombre d'accompagnateurs est suffisant. Une séance d'agrément pour les adultes accompagnateurs est prévue le mardi 22 mars.

Mai-juin : projet d'animations proposé par le SIETABR (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de travaux du Breuil, de la Roumer et de leur affluents) sur la « renaturation » de ces cours d'eau (Etudier l'écosystème d'un milieu aquatique proche du lieu de vie des élèves). Trois demi-journées par classe, prise en charge financière par le SIETABR. 6/7 classes se sont montrées intéressées.

## **6. Travaux**

### A réaliser :

Travaux de plomberie dans la classe de Mme LEGOY : un radiateur fuit et est donc fermé. Il y a peu de chauffage dans cette classe.

Nécessité de vérifier tous les radiateurs de l'école (certains présentent des marques de corrosion).

Portes des toilettes : installer des anti pince-doigts.

Feuilles d'appels dématérialisées : une expérience est tentée depuis la reprise des cours dans une majorité de classes. Il s'agit de faire en sorte de renforcer la communication entre les différentes partenaires : l'école, la mairie, le transporteur, la cantine et la garderie, quant au nombre et l'identité des élèves concernés par les différents services. La difficulté pour les classes est d'avoir une connexion internet fiable, les feuilles prennent parfois beaucoup de temps à se charger. L'application ralentit la navigation sur internet.

Le directeur signale aussi le problème également des parents qui changent d'avis en cours de journée et rappelle que les messages ne sont pas pris les jeudis et vendredis (directeur dans sa classe).

## **7. Projets des associations de parents d'élèves**

Organisation du carnaval :

Suite au mail du 4 février : un départ du circuit à 14 h 00 de l'école et le choix du circuit pourraient causer des difficultés quant aux responsabilités (déroulement sur temps école, temps garderie) et pour les élèves qui doivent prendre le car (les redescendre l'école). D'autre part, Mme BEAUJART intervenante Musique n'a pas les mêmes horaires.

Le maquillage et le goûter pourraient avoir lieu de 15 h 30 à 16 h 30, sur le temps des ateliers (responsabilité mairie).

Réunion d'information le 14 mars pour finaliser.

Spectacle : pas de spectacle rock prévu cette année. Les enseignants passent beaucoup trop de temps à travailler le chant et préparer des spectacles et négligent les autres aspects de l'Education musicale (rythme, écoute).

17 juin : kermesse avec spectacle des maternelles sous la halle.

25 juin : kermesse organisée par l'association Bouille de Clowns au COSEC après le spectacle de Mme BEAUJART.

**Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école**

**<http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr/eval/>**

**jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.**

**Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire.**

**Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

**Prochain Conseil d'Ecole le jeudi 16 juin 2016 à 18 h 00.**

C.M.E.L.  
Mme RAVARY

P.N.E.  
Mme LEVESQUE

Le directeur,  
M. CLEMENT